

Association  
Communale de  
Chasse  
Agrée



**Saint Hubert  
du Col de l'Arc**

## **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 04 JUILLET 2021**

ACCA Saint Hubert du Col de l'Arc  
N° d'agrément : W381013264  
Commune de Saint Paul de Varcès

Les membres de l'ACCA ont été convoqués par affichage au lieu habituel de la Mairie 10 jours avant la tenue de l'assemblée générale extraordinaire.

Il a été fait mention dans la convocation effectuée par voie d'affichage l'ordre du jour :

- 1) Rapport Moral.
- 2) Budget prévisionnel 2021/2022.
- 3) Prix des cartes
- 4) Statuts
- 5) RIC
- 6) Plan de chasse
- 7) Divers

### 1) **Rapport Moral :**

Plan de chasse 2020-2021

Le plan de chasse Chamois a été réalisé à 30%.

Le plan de chasse Mouflon a été réalisé à 92%.

Le plan de chasse Chevreuil a été réalisé à 40%.

### 2) **Budget prévisionnel 2021/2022 :**

Le budget prévisionnel de la saison 2021/2022 est présenté par le trésorier ALBERTI Loïc.

Après présentation, l'approbation du budget est mise au vote.

#### **Vote**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 20

Nul : 0

Après résultat du vote avec 20 voix pour, le budget prévisionnel est approuvé par l'Assemblée Générale pour la saison 2021/2022.

### 3) **Prix des cartes pour la saison 2021 2022 :**

Présentation du nouveau tarif des cartes :

Sociétaires 130 €  
Extérieurs 320 €  
Sangliers 165 €

Après présentation, les nouveaux tarifs sont mis au vote.

#### **Vote**

Abstention : 0  
Contre : 0  
Pour : 20  
Nul : 0

Après résultat du vote avec 20 voix pour, les nouveaux tarifs sont approuvés par l'Assemblée Générale pour la saison 2021/2022.

### 4) **Statuts de l'Acca St Paul de Varcès :**

Présentation des Statuts suivant document transmis par email aux sociétaires :

Après présentation les Statuts sont mis au vote

#### **Vote**

Abstention : 0  
Contre : 0  
Pour : 20  
Nul : 0

Après résultat du vote avec 20 voix pour, les Statuts sont approuvés par l'Assemblée Générale pour la saison 2021/2022

### 5) **Règlement intérieur et de chasse saison 2021 2022 :**

Présentation du Règlement suivant document transmis par email aux sociétaires :

Après présentation le règlement est mis au vote

#### **Vote**

Abstention : 0  
Contre : 0  
Pour : 20  
Nul : 0

Après résultat du vote avec 20 voix pour, le règlement est approuvés par l'Assemblée Générale pour la saison 2021/2022

### 6) **Plan de Chasse Chamois Mouflon :**

Vu le nombre de bracelets Mouflon en baisse cette année et pour renforcer l'éthique du plan de chasse, le CA propose une modification du mode de chasse Chamois/Mouflon  
Plusieurs solutions sont étudiées par binôme, trinôme ou une combinaison d'équipe avec binôme ou trinôme  
Le CA prendra décision avant fin août.

### 7) **Divers :**

Le comptage a été fixé au 31 juillet 2021

La date de permanence de remise des cartes est le 27 Aout 2021 de 16h30 à 17h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h30.

Le Président  
COILLARD Patrick



Le Secrétaire  
ALBERTI Serge

